Le système peut être activé ou désactivé via le menu du tableau de bord. Voir page **44, MENU DU TABLEAU DE BORD**. Lorsque le RTD est désactivé, un voyant ambre (**4**) s'affiche dans les deux rétroviseurs extérieurs.

CAPTEURS DE DÉTECTION DU TRAFIC EN MARCHE ARRIÈRE

Le système de contrôle d'angles morts (RTD) est automatiquement désactivé si l'un ou l'autre des capteurs est entièrement ou partiellement obstrué. Le témoin ambre s'allume sur les rétroviseurs extérieurs et le message **Reverse Traffic Sensor Blocked** (Capteur de circulation en marche arrière obstrué) apparaît sur l'afficheur de messages.

Vérifiez que rien n'obstrue le pare-chocs arrière et qu'il n'est pas recouvert de gel, givre, neige, boue ou saleté.

Si le défaut d'un capteur radar est détecté, un point d'avertissement de couleur ambre s'allume dans les rétroviseurs extérieurs et le message **Reverse Traffic Detection System Not Available** (Détection de circulation en marche arrière non disponible) apparaît sur l'afficheur de messages.

Remarque : *même si le défaut détecté n'affecte que le détecteur radar d'un côté du véhicule, tout le système est désactivé. Si le défaut est temporaire, le système fonctionnera correctement une fois le moteur coupé puis rallumé.*

Si un défaut se produit, consultez un concessionnaire/réparateur agréé.